2me Année. — N° 46. Le numéro : 10 centimes. Dimanche 4 Février 1894.

# LYON-EXPOSITION

MONITEUR HEBDOMADAIRE DES EXPOSANTS

LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE

J. LYONNET, Rédacteur en chef. — Secrétaire de la Rédaction, LAURENT CHAT

ADRESSER
Toutes les communications à
M. LAURENT CHAT
Secrétaire de la Rédaction.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
LYON — 79, rue de la République, 79 — LYON
Les Bureaux du Journal sont ouverts de 9 h. à midi et de 2 à 6 heures.
RÉDACTION de 1 à 3 heures.

ABONNEMENTS
LYON et le RHÔNE, un an 8 fr.
DÉPARTEMENTS » 9 »
ETRANGER (Un. post.) » 10 »
*Les Abonnements partent du 1er Septembre 1893.*

*Ce numéro contient une gravure hors-texte :*

# UN LABORATOIRE EN 1844

SOMMAIRE

La Calomnie (J. Lyonnet). — Au Parc (Laurent Chat). — Les Travaux de l'Exposition (J. L.) — Echos des Expositions. — Fêtes universitaires. — L'Exposition ouvrière et la Direction générale. — Un Laboratoire en 1844. — Une Conversation avec M. Lami. — L'Exposition ouvrière et le Conseil supérieur. — L'Exposition de Lyon est un succès. — Chronique des Expositions. — Horticulture — Union des sociétés de gymnastique. — Association des Etudiants. — Ecole des Beaux-Arts.

## LA CALOMNIE

LORSQUE nous est parvenu le numéro de la *Lanterne*, annonçant contre l'Exposition de Lyon une campagne de diffamation, notre collaborateur Laurent Chat a pris aussitôt la plume pour répondre, comme il convenait, à des attaques aussi inqualifiables.

Nous venons, à notre tour, joindre notre protestation à la sienne ; peut-être de pareils actes ne mériteraient-ils que le mépris, mais encore faut-il affirmer ce mépris et montrer à leurs auteurs tout l'odieux de la campagne qu'ils entreprennent.

L'année 1894 va voir deux expositions, l'une française, ayant son organisation à Lyon, l'autre belge, s'organisant à Anvers.

Entre une œuvre patriotique et une œuvre étrangère, aucun journal français ne pouvait hésiter ; il devait donner tout son appui, tout son concours à l'Exposition de Lyon : la *Lanterne* en a jugé autrement.

S'agit-il d'une question de publicité, d'une affaire de gros sous ? Le journal parisien a-t-il trouvé en Belgique des subsides qu'il n'obtenait pas à Lyon ? C'est possible, c'est même probable. En tous cas, si ses rédacteurs sentent vibrer en eux la moindre fibre du patriotisme, ils devaient quand même repousser l'argent étranger et convier leurs lecteurs à exposer à Lyon ou à visiter l'Exposition lyonnaise.

Lorsque nous avons vu la presse parisienne, à part quelques rares exceptions, faire le silence sur notre grande manifestation industrielle, nous avons cru à l'indifférence, nous n'aurions jamais pensé à l'hostilité.

Cela dépassait nos idées à nous autres, pauvres provinciaux ; nous avions une toute autre opinion de nos devoirs ; nous ne pensions plus à ces influences cosmopolites qui dictaient, nous disait-on, les articles de certaines feuilles de Paris.

Idées de province, paraît-il, et on nous le fait bien voir. A part l'exposition de Paris, en 1889, et celle qui se prépare pour 1900, il ne saurait rien se faire hors de la capitale qui puisse contrebalancer les efforts des nations voisines.

Nous pensions que les petites villes avaient seules l'apanage des rancunes mesquines, des potins ridicules ; nous nous apercevons aujourd'hui, qu'à ce point de vue, Paris est le plus petit village de France. Il a suffi qu'une ou deux personnalités ne puissent trouver l'occasion de faire profiter l'Exposition de Lyon de leurs lumières, de leur haute intelligence, pour qu'elles se transformassent aussitôt en détracteurs, et il s'est trouvé un journal pour se charger de jeter à leur profit les pierres qu'ils ne pouvaient lancer assez loin.

De telles attaques venant de l'étranger ne nous auraient pas étonnés ; mais c'est par derrière qu'elles nous atteignent, c'est un journal français qui les dirige, et c'est pourquoi nous crions « à la trahison ! »

L'Exposition de Lyon en souffrira-t-elle ? Non : elle ne saurait qu'en profiter. Ces diatribes lui auraient nui si elle n'avait pas eu de concurrents ; mais en face de la rivalité d'Anvers, le public se dira qu'il y a sous roche une anguille belge et que cette anguille pourrait bien être en or.

J. LYONNET.

## AU PARC

C'EST à un véritable inventaire des travaux que nous venons de nous livrer. Un heureux hasard nous fait rencontrer, non loin du Parc, M. Meunier, l'intelligent et aimable directeur des travaux de l'Exposition ; nous lui demandons de nous guider dans notre tour du Parc et de nous donner tous les renseignements propres à nous éclairer sur le degré d'avancement des travaux.

Nous commençons par visiter la *Coupole* qui, comme construction, est complètement achevée. Cent peintres sont occupés à en colorier les armatures et, disséminés qu'ils sont dans la colossale ossature, c'est à peine si, de loin en loin, on les aperçoit ; on les devine plutôt aux confetti d'un nouveau et désagréable genre dont ils émaillent le plancher... et les pardessus des visiteurs ; — les voliges du grand dôme sont entièrement peintes d'une couleur chamois qui s'allie parfaitement au gris-russe des parties métalliques ; — le balcon circulaire est achevé ; il est garni de planches que de riches tentures recouvriront ; — les ascenseurs seront terminés à la fin de la semaine prochaine et deux d'entre eux sont déjà montés ; — le plancher est également posé ; seule la partie centrale est encore brute, mais elle sera garnie d'asphalte et deux semaines suffiront largement à ce travail, qui commencera dès que la vasque destinée au jet d'eau sera terminée ; ce qui devait être des fontaines lumineuses se réduit aujourd'hui à un jet d'eau : c'est tout ce qu'on aura gagné à s'être plaint d'avoir trop de beurre ; — on peut actuellement se rendre compte de l'effet que produiront les magasins du pourtour dont les installations se tracent et qui nous semblent très bien disposés ; — la fermeture est posée sur tout le périmètre, mais, bien entendu, on n'a pas encore pourvu de vitres les châssis supérieurs : c'eût été une

besogne à refaire, car nul doute qu'avec le va-et-vient que va nécessiter l'organisation intérieure on ait singulièrement compromis l'existence desdites vitres; — on travaille à l'érection des portes principales; la carcasse de l'une d'elles est achevée et il ne reste plus qu'à la garnir de liteaux, de plâtre et de peintures qui lui donneront un cachet artistique qu'on ne peut encore soupçonner; il est évident que ces fioritures doivent se faire au dernier moment pour qu'elles aient tout leur éclat lors de l'ouverture et qu'elles ne soient point trop détériorées vers le milieu de l'Exposition; — en face le jardin horticole se dressera l'entrée principale pour laquelle un projet très grandiose est à l'étude; il s'agirait de faire une porte monumentale flanquée de deux pavillons, ceux des villes de Paris et de Lyon; la partie centrale serait réservée au salon Présidentiel et servirait à la réception des autorités. Nous avons pu voir le dessin de ce projet,qui donne une grande impression et dégage très heureusement la Coupole; cette porte monumentale s'élèverait à une hauteur de 45 mètres. Il serait désireux qu'on fût au plus tôt fixé sur le concours pécuniaire qu'entend apporter à notre œuvre le gouvernement, sur les intentions de la ville de Paris et sur les desiderata de la ville de Lyon, pour que le concessionnaire puisse mettre en pratique des plans qui nous semblent parfaits, mais qu'il ne faudrait pas laisser encore des mois à l'étude. Que le gouvernement tienne donc un peu ses promesses et que l'on se hâte d'adopter le projet dont nous parlons ou un autre, mais un projet quelconque; — les 16 petites entrées donnant accès dans la Coupole seront décorées de tentures grenat relevées de franges d'or. En résumé, la peinture du Palais principal sera terminée avant la fin de février, mais, d'ores et déjà, certains exposants pourraient vaquer à leur installation; ceux qui doivent exposer de lourdes machines devraient, dès aujourd'hui, faire les fondations nécessaires, amener leurs grosses pièces et ne pas attendre, pour s'organiser, que les installations minutieuses soient faites, ce qui augmentera leurs risques et rendrait plus difficile leur tâche; — ajoutons qu'on va procéder bientôt à l'élargissement de la baie vitrée qui doit surplomber la Monographie de la Soie.

Le *jardin d'agrément* qui précède l'entrée principale est complètement tracé, les massifs sont remblayés, les pièces d'eau sont dessinées et un large emplacement est réservé à une *fontaine monumentale* dont nous donnerons une reproduction hors texte dans un prochain numéro.

Vers le parc aux daims, nous visitons le *Palais des Beaux-Arts* dont le gros œuvre est terminé; quand la Commission aura adopté les plans de la disposition intérieure on pourra vaquer à son achèvement mais, jusque là, force est de laisser les choses en l'état; souhaitons encore que la Commission hâte ses travaux; la partie intérieure des cloisons sera entièrement recouverte de draperies grenat et la partie extérieure passée à la chaux; l'entrée principale sera très artistiquement décorée et d'un caractère très imposant.

Derrière ce Palais se trouve le hall de l'*Agriculture* qu'on ne peut clore complètement, puisque des trains complets y doivent arriver; quant à son aménagement intérieur, il sera vite fait et le sol sera recouvert de sable de Saône, ce qui, à tous égards, est préférable à un plancher; à côté se trouve l'emplacement réservé aux machines agricoles : charrues, herses, scarificateurs, et aux grosses machines servant à la fenaison, à la moisson ou à la vinification, avec les Plissonnier, les Marmonnier, etc.

Il ne serait pas mauvais qu'on adoptât aussi vite que possible un projet d'égout pour l'entraînement des eaux de pluie qui dort depuis de longs mois dans les cartons.

A gauche s'élèvera le *Palais des Enfants*, qui sera vraisemblablement comme une académie des jouets... et des jeux.

De là nous allons dans la grande île voir la piste du *Vélodrome;* sur les berges du lac une large et longue estacade supportera un orchestre quotidien, un théâtre Guignol, etc., et servira d'embarcadère pour des bateaux de promenade.

Après avoir franchi le pont couvert, nous laissons à gauche l'emplacement réservé aux Dahoméens et, à droite, celui retenu pour la construction du village annamite. Nous jetons au passage un rapide coup-d'œil à l'emplacement réservé à l'*Horticulture*, qui va des grottes de 1872 à l'allée du lac. Déjà les piquets sont posés qui marqueront la disposition des massifs, des corbeilles et des allées, et l'on peut préjuger de l'effet merveilleux que produira ce féerique jardin quand la main adroite de nos horticulteurs en aura habillé les platesbandes. Puis nous arrivons au *Palais de l'Indo-Chine*, très coquet et fort avancé; nous en profitons pour rendre visite à l'atelier de travail des Annamites. On ne peut se faire une idée des choses merveilleuses et hardies qu'ils préparent, dans ce modeste bâtiment qui est à la fois leur atelier et leur dortoir. Les uns pétrissent la terre, d'autres la sculptent, ceux-ci la décorent, ceux-là la peignent, et l'exquise originalité des œuvres produites ne sera pas l'un des moindres éléments de succès de ce Palais.

Le *Palais de la Tunisie* n'attend plus que quelques décorations qu'on ne pourra faire qu'au dernier moment, afin qu'il se présente dans toute sa virginale fraîcheur lors de l'ouverture.

Le *Palais de l'Algérie* est déjà quelque peu défloré, ce qui prouve qu'il faut savoir se hâter lentement et l'on devra, la veille de l'ouverture, recouvrir la façade et la toiture d'une nouvelle couche; le hall qui lui fait suite sera agrandi encore une nouvelle fois et des fermes attendent qui seront levées au premier signal.

Laissons le pavillon de l'électricité et la remise pour les voitures, de la décoration desquels on va incessamment s'occuper, et retournons à la Coupole par ce qui sera l'allée d'honneur et qui, présentement, n'est guère qu'un cloaque impraticable.

Voici le *bar de la typographie*, ainsi appelé parce que Gutemberg y est représenté; très original et très coquet ce petit comptoir; en face se trouve l'emplacement réservé aux *pousse-pousse;* puis c'est un grand pavillon qui devait être, jadis, celui du Commerce et qui, présentement, se demande s'il sera Dieu, table ou cuvette; son gros œuvre est achevé, on élève la porte principale et les deux portes symétriques qu'on ornera d'enduit et de décorations; là encore les ouvriers ne peuvent rien faire; les plans ne sont pas encore établis; si l'*Economie sociale* y doit élire sa demeure, que l'Economie sociale se hâte donc de dire la disposition qu'elle exige; mais, voilà, l'Economie sociale, ainsi que beaucoup d'autres organisations, ne peut rien décider avant que le Gouvernement n'ait fait adopter par les Chambres le crédit qu'il entend demander et avant que le Conseil supérieur ne l'ait réparti. Nous insistons donc une nouvelle fois pour que le Gouvernement fasse diligence et qu'il traite avec moins de désinvolture la seconde ville de France et la première Exposition de province.

Le pavillon des *Postes et Télégraphes* et celui de la *Presse* n'attendent plus que leurs décorations; mais, comme celles-ci doivent être faites par des exposants, ces derniers se garderont bien de s'y employer avant la semaine de l'ouverture; la surface à couvrir est, du reste, assez restreinte pour que la besogne soit vite accomplie; en face se dresse le *Palais des Arts libéraux* — qui fut jadis baptisé « *Palais des Arts religieux* » — Les murs s'élèvent, entre les fermes, et, d'ici quinze jours, toutes les parties extérieures seront terminées; l'aménagement intérieur commencera aussitôt et marchera rondement, parce qu'on sait ce qu'on doit faire; — nous passons devant la construction des *Mines de Blanzy*, complètement achevée et laissons à gauche celle des *Mines de la Loire*, dont les murs en pisé s'élèvent rapidement; — nous nous retrouvons en face du Palais des Beaux-Arts, à droite duquel un vaste emplacement est inoccupé; des fermes sont à terre, prêtes à être levées; elles serviront à abriter une remarquable *Exposition cynégétique* qui comprendra tout ce qui sert à l'habillement du chasseur, à l'équipement des piqueurs, les accessoires de chasse, les armoiries de nos grands chasseurs, des modèles de chenils, de niches, de fauconneries, une exposition permanente de chiens de toutes espèces; on organiserait aussi des courses de lévriers, des chasses à courre qui attireraient ici l'élite de l'aristocratie parisienne, car on ne doit pas oublier que la Société cynégétique a M. Carnot pour président d'honneur et que ses membres se recrutent parmi les duc de Sagan, les de Larochefoucault, etc ; nous souhaitons donc très vivement que ce projet aboutisse, car nous sommes persuadés qu'il serait l'un des principaux attraits de l'Exposition.

Vers cette partie du Parc la clôture n'est pas terminée, et toujours par la faute de l'Administration des domaines ; jusqu'à présent nous trouvions ce conflit ridicule et l'entêtement de la respectable Administration regrettable : aujourd'hui nous changerons simplement les adjectifs et nous dirons que ce conflit est scandaleux et cet entêtement coupable. Cette question en suspens arrête une quantité de constructions, indépendamment de la clôture : les bureaux de la douane, de l'octroi, de l'Administration, du Conseil supérieur, etc.. il serait bon qu'une nouvelle et efficace pression soit faite auprès de M. le ministre des finances et qu'on ne se borne plus à se contenter de fallacieuses promesses et d'eau bénite de cour.

C'est la porte de la Tête-d'Or qui doit servir d'entrée et de sortie au tramway électrique qui, de la gare des Brotteaux fera le tour complet de l'Exposition, longeant les beaux-arts, le chalet, le vélodrome, le village annamite, les palais coloniaux et les arts libéraux.

Telles sont les constructions *officielles* et leur degré d'avancement; de cette rapide revue se dégagent deux points qu'il importe de mettre en lumière : c'est que tous les bâtiments ont leur gros œuvre achevé, les parties qui ne sont point terminées ne peuvent l'être à l'heure présente, car elles résident en des fioritures artistiques qu'on ne peut faire qu'au moment de l'ouverture pour éviter que, d'ici là, elles ne se détériorent et ne produisent une mauvaise impression ; quant aux constructions dont les divisions ou les aménagements ne sont même pas esquissés, le reproche s'adresse un peu à ceux qui sont chargés d'examiner les plans et d'y apporter les modifications utiles ; la faute en est surtout au Gouvernement qui, n'annonçant pas le crédit qu'il entend accorder, laisse dans une regrettable indécision des groupes qui n'attendent que de connaître le chiffre de leur subvention pour proportionner leurs demandes à leur encaisse.

Que de part et d'autre on se hâte donc et, quand tout sera adopté, le concessionnaire mettra, dans les 65,000 mètres de terrain qu'il a couvert, au lieu de 40,000 mètres seulement qu'il était tenu de couvrir de par son traité, autant d'hommes qu'il faudra pour qu'à l'heure exacte de l'ouverture tout soit disposé pour recevoir les visiteurs.

Nous avons parlé des constructions *officielles*, voyons à présent les constructions particulières. Elles dépasssent actuellement le chiffre de 80 et la Direction est sur le point de traiter encore avec une vingtaine d'exposants; l'emplacement réservé à ces constructions est combiné de façon qu'elles masquent les uniformes parties unies des différents palais. La brasserie de la Méditerranée, la brasserie Rinck, les brioches de la Lune, les eaux de St-Galmier, la fabrique de bouchons de M. E. Didier, les tuileries de Montchanin, les quatre bars Polette, seront aux alentours de la Coupole.

On peut prévoir aussi la venue des *Concerts des Ambassadeurs* et des *Folies-Bergères* de Paris qui, ajoutés au *Palais égyptien* où de belles femmes nous montreront les danses sacrées de leur pays, au *Ballon captif* placé vers la pelouse des ébats, aux petits *chevaux électriques*, au *Concert tunisien*, etc.., compléteront très

heureusement un ensemble de distractions agréables et nécessaires.

Laurent CHAT.

LES

# TRAVAUX DE L'EXPOSITION

UNE note a paru dans le *Progrès de Lyon*, qui incrimine la marche des travaux de l'Exposition et blâme le concessionnaire, M. Claret, sur plusieurs points.

Cette note a évidemment passé inaperçue pour la rédaction, car on sait quelle portée ont les articles de notre confrère, et ses rédacteurs auraient compris qu'au moment des attaques de la presse parisienne contre l'œuvre lyonnaise, au moment où le Comité supérieur est en instance auprès du gouvernement pour obtenir une large subvention, le devoir de la presse lyonnaise est de se tenir sur une prudente réserve et de ne pas faire le jeu de ses adversaires.

D'ailleurs, il existe un comité de la presse, dont le *Progrès* fait partie, et il était bien facile de faire venir M. Claret devant ce comité pour exposer les griefs qu'on croyait, à tort ou à raison, avoir à lui reprocher, et pour lui exposer que la presse ne pouvait continuer à défendre l'Exposition, si les travaux n'étaient pas activés.

La note de notre confrère porte plus loin qu'elle ne le veut sans doute. Elle n'atteint pas seulement l'entrepreneur général, mais aussi le Conseil supérieur, la Commission permanente, et notamment les deux hommes en qui s'est incarnée l'Exposition, MM. Pila et Faure, dont le travail, le dévouement, l'énergie, la collaboration assidue méritaient une autre récompense.

Si les fait reprochés étaient exacts, ceux que nous venons de désigner auraient leur part de responsabilité dans les retards.

Nous sommes donc doublement heureux de pouvoir rassurer le public.

L'intention du *Progrès* n'étant certainement pas de jeter l'alarme, mais de donner un simple avertissement qu'il a cru nécessaire, afin de stimuler le zèle et l'ardeur du concessionnaire.

Nous croyons qu'il faut bannir toute crainte au sujet de l'achèvement de l'Exposition à la date fixée. M. Claret nous a habitué à tenir sa parole ; l'exemple du pont du Midi est là pour l'attester. De plus, il n'ignore pas quels dommages résulteraient pour lui d'un retard, dommages fixés par le cahier des charges ou provenant de la perte de recettes, tant des exposants que des visiteurs.

Les Lyonnais doivent se remuer ; le ralentissement des travaux ne peut s'établir que par comparaison, parce qu'on est allé très vite au début ; en réalité, tout marche à souhait.

Nous sommes heureux de remettre les faits sous leur vrai jour et de rendre à l'entrepreneur général comme aux membres du Conseil supérieur et de la Commission permanente la justice qui leur est dûe.

J. L.

# ÉCHOS DE L'EXPOSITION

### Au Bureau Permanent.

La ville de Paris vient de faire connaître ses intentions à la direction de l'Exposition.

250 mètres carrés de terrain lui seront nécessaires ; on a décidé de les prendre sur le palais du département et de la ville de Lyon.

C'est la seule chose importante à retenir de cette réunion, où l'on a surtout discuté de questions d'ordre intérieur qui n'intéresseraient pas nos lecteurs.

***

### Milan et Lyon.

Aujourd'hui que l'élan est donné, et que, grâce aux fêtes russes dont le retentissement a été universel, l'on sait quel gigantesque et incomparable abri doit être pour les exposants le palais principal ; aujourd'hui que la ville déclare lier sa fortune morale à celle de l'Exposition et que le Gouvernement va nous aider en nous accordant une large subvention, les exposants étrangers se décident enfin à envoyer leurs adhésions, à se constituer en Comités, etc.

C'est ainsi que nous apprenons aujourd'hui par le journal *Il Sole* qu'un Comité vient de se constituer, à Milan, sous l'initiative de la Chambre de Commerce, et que ce Comité s'assigne pour mission d'assurer aux industries milanaises la plus large et la plus brillante participation possible à l'Exposition de Lyon. La besogne du Comité sera, du reste, facilitée par les avantages offerts aux exposants par les Compagnies italiennes de chemins de fer; celles-ci, en effet, ont décidé de se charger du transport gratuit des objets exposés, à leur retour en Italie.

Voici les noms des membres du Comité milanais.

*Président* : Cav. Cesare Mangili, vice-président de la Chambre de Commerce.

*Vice-Président* : Cav. Francesco Gondrand, vice-président de la Chambre de Commerce française.

*Secrétaire* : Dott. Cav. Leopoldo Sabbatini, secrétaire de la Chambre de Commerce.

*Conseillers* : Aliprandi rag. Giosué, conseiller de la Chambre de Commerce. Blanc, secrétaire de la Chambre de Commerce française ; Candiani comm. Giuseppe, conseiller de la Chambre de Commerce ; Gibert Adolfo, conseiller de la Chambre de Commerce française ; Semenza Arturo, conseiller de la Chambre de Commerce.

***

### Exposition Coloniale.

La section coloniale dépendant de l'Exposition de Lyon et dont la Chambre de Commerce a pris à sa charge l'organisation et la direction, continue à s'annoncer sous les meilleurs auspices. Les correspondances de l'Indo-Chine font connaître que le Conseil colonial de la Cochinchine a voté 10,000 piastres pour frais de participation de cette colonie à l'Exposition coloniale de Lyon. Cette somme, jointe à celles précédemment mises à la disposition de la Commission locale d'organisation, constitue un crédit important permettant à la colonie d'être dignement représentée.

D'autre part, la cour de l'empereur d'Annam a accepté de participer officiellement à l'Exposition et a envoyé au commissariat général la liste des objets qu'elle doit exposer et qui consisteront principalement en nombreuses soieries et objets décoratifs : la cour doit aussi joindre à ces envois une collection très curieuse d'échantillons de graines potagères dont nous souhaitons l'acclimatation dans nos jardins lyonnais.

Les expéditions d'objets à destination de l'Exposition sont déjà commencées de la part du Tonkin et de la Cochinchine. Elles continueront avec les envois provenant de l'Annam et du Cambodge. Le Laos et les nouvelles acquisitions de la valllée du haut Mékong seront également représentés et des démarches ont été tentées, avec succès, auprès du Siam.

Notre nouvel empire indo-chinois figurera certainement d'une manière brillante au parç de la Tête-d'Or.

***

### Comment on brode au Japon.

Une des curiosités de la prochaine Exposition de Lyon, sera les grands panneaux de broderie moderne que M. Hayashi, le Japonais bien connu, vient de faire exécuter dans son pays par des artistes de là-bas.

Nous en parlons parce qu'il y a d'intéressants détails à signaler relativement à la façon vraiment minutieuse, raisonnée et serrée, dont on entend encore l'art au Japon.

Ces panneaux qui formeront en France comme le pendant des faucons de bronze que le même amateur fit exposer à Chicago, représentent des arrangements de fleurs et de plantes dans le style japonais ; mais suivant un goût moderne. Ce sont des iris, des pruniers en fleurs, des chrysanthèmes, etc.

Mais le curieux est dans la façon dont ils furent exécutés. On avait remarqué que les ouvriers brodeurs au Japon (ce sont presque toujours des hommes, les femmes travaillent trop irrégulièrement et trop mollement) peuvent se diviser en deux catégories : les mains sèches et les mains grasses. Disons plus poliment les mains potelées.

Or, les mains sèches ont la qualité de travailler avec plus de précision, de fermeté, de régularité. C'est un travail plus serré. Mais elles ont le défaut de gripper les soies et de les faire un peu passer de couleur pendant le travail.

Les mains grasses, au contraire, ont moins d'égalité dans le travail, mais plus de fraîcheur. Elles réussissent à merveille les fleurs les plus éclatantes et les plus délicates.

Alors, qu'a-t-on fait ? On a employé dans les mêmes panneaux, les mains sèches pour les feuilles, les tiges, tout ce qui demande une exécution serrée et égale ; les mains grasses, au contraire, pour les fleurs et les parties les plus brillantes. D'où un aspect absolument parfait. Celà n'est-il pas curieux et n'indique-t-il pas une tendance à l'observation, à la conscience et à la finesse, qui prouve que, quoi qu'on en ait dit, le Japonais demeure un artiste de race ? Une telle race peut se transformer, avoir ses hauts et ses bas, mais elle a encore bien de l'avenir.

### A Saint-Etienne.

Nous lisons dans le *Mémorial de la Loire* l'entrefilet suivant, que nous reproduisons en raison des passages sympathiques à notre œuvre qu'il renferme.

**Le Ruban à l'Exposition de Lyon.** — Nous recevons la lettre suivante, où d'excellentes choses sont dites en d'excellents termes :

Saint-Etienne 29 janvier, 1894.

Monsieur le Directeur,

Les fabricants de rubans de Saint-Etienne sont vraiment des gens extraordinaires !

A peine a-t-on émis l'idée d'une souscription publique *en faveur des victimes de la crise rubanière* — puisque victimes il y a — qu'on voit les billets de mille, que dis-je ? — de trois mille, s'aligner dans le journal en colonnes serrées, sans que personne se soit seulement inquiété de l'acceptation de ces largesses par ceux qu'on prétend ainsi secourir !

S'agit-il au contraire de contribuer aux frais d'une délégation d'hommes compétents et dévoués qui veulent essayer d'agir largement à New-

York sur l'opinion publique pour nous faire rouvrir le grand marché américain ;

S'agit-il encore d'affirmer, à l'Exposition de Lyon — la plus *pratique* de toutes les expositions auxquelles Saint-Etienne se soit jamais vu convié — la persistance de cette glorieuse suprématie dans la haute nouveauté, que nos concurrents suisses, italiens, anglais, américains, etc., s'efforcent de battre en brèche, les bourses se ferment, les bonnes volontés se dérobent, il n'y a plus rien !

Et pourtant, comme ils le disent bien haut ces jours-ci, ce n'est pas des secours toujours insuffisants et précaires, ce n'est pas une aumône même généreuse, que les victimes de la crise rubanière, que les ouvriers passementiers demandent aux fabricants : c'est du *travail*. Car du travail, ce n'est pas quelques milliers de francs, ce sont des millions qui se répandent sur notre ville sous forme de salaires répartis dans toutes les branches de notre industrie. Eh bien ! pour aller chercher ce travail au dehors, pour provoquer et stimuler la vente de nos rubans, il faut secouer cette apathie *gémissante* dans laquelle nous nous engourdissons, et cela sous peine de nous voir reprocher, par ceux que nous avons charge d'occuper, de ne pas être à la hauteur de notre mission.

Telles sont, Monsieur le Directeur, les réflexions qui s'échangeaient hier dans un groupe d'acheteurs étrangers, de commissionnaires et de fabricants. Peut-être y aurait-il profit à les soumettre à vos lecteurs.

*Un fabricant qui fait comme les autres, tout en reconnaissant que ce n'est pas bien.*

***

### Marseille.

La Chambre de commerce de Marseille adresse aux journaux locaux la communication suivante :

« La commission nommée par la Chambre de commerce, pour s'occuper de l'Exposition de Lyon, s'est réunie de nouveau hier, sous la présidence de M. Léopold Le Mée. L'affluence des notabilités commerciales qui y assistaient, montre tout l'intérêt qu'il faut porter à cette Exposition. La Chambre de commerce de Marseille compte sur le concours de toutes nos industries pour participer au succès d'une œuvre qui sera une nouvelle manifestation de la richesse nationale. »

***

### M. Henri Martin.

M. Henri Martin vient d'être nommé officier d'instruction publique : c'est là une distinction méritée à laquelle nous applaudissons de grand cœur. M. Henri Martin a joué un rôle tout d'activité et de dévouement, lors des débuts de l'Exposition ; il continue aujourd'hui à rendre de grands services à l'œuvre lyonnaise : il était juste qu'on le récompensât.

# FÊTES UNIVERSITAIRES

La question des fêtes universitaires a pour la première fois été soulevée dans la presse au début du mois dernier. C'est au *Lyon-Exposition* qu'en revient l'honneur.

Mais parmi les étudiants l'idée avait depuis longtemps surgi et nous pouvons dire, d'après des renseignements précis, que tout le possible et tout le nécessaire ont été faits jusqu'ici. Les grandes lignes du programme sont tracées ; la date, qui devait être celle de l'inauguration des nouvelles Facultés et des Congrès scientifiques, est arrêtée approximativement ; les demandes de subventions ont été adressées et bien accueillies.

Il n'est pas jusqu'à un avertissement aux étudiants de France et de l'étranger qui n'ait été lancé ces derniers temps. Mais, à ce propos, une question grave, surtout pour les organisateurs responsables des fêtes, s'est posée:

S'en tiendrait-on aux traditions, ou romprait-on avec elles ?

Inviterait-on aussi les étudiants allemands ?

Les avis recueillis sont très partagés.

Les adversaires de cette innovation invoquent les précédents de Nancy, Montpellier, Toulouse, etc.; ils prétendent que ce n'est pas à nous à faire le premier pas ; ils craignent qu'une partie de la population ne se livre à des manifestations hostiles, manifestations qui revêteraient un certain caractère de gravité, puisque un ou deux représentants du gouvernement se trouveraient alors dans nos murs.

Ceux qui, au contraire, désirent englober dans l'appel des étudiants lyonnais la jeunesse allemande répondent que nous devons faire preuve avant tout de largeur, d'élévation d'esprit, que c'est là faire du bon internationalisme pour la confusion et l'ébranlement du mauvais, qu'il n'est jamais trop tard pour rompre avec des traditions qu'expliquaient ou la proximité de la frontière, ou le fait que la jeunesse française n'avait pas encore assez pris connaissance d'elle-même et de sa dignité, qui ne peut que rester intacte en face d'une démarche de courtoisie et peut-être même s'en trouver grandie.

Les étudiants lyonnais qui poussent à l'appel des étudiants d'outre-Rhin s'engagent à ne rien entreprendre sans l'assentiment des ministres intéressés. Ils ne se dissimulent pas, en effet, que les vues d'un groupe peuvent ne pas être celles de la presse et de la population lyonnaise. C'est là ce qui les fait hésiter.

Ils n'ont que des probabilités d'ordre à opposer à cette objection de leurs adversaires. Il est vrai qu'ils se basent sur une longue expérience de la largeur d'esprit et de la sagesse du milieu où ils vivent.

Et de toute cette controverse, il résulte que la question n'est pas définitivement tranchée.

Nous avons pensé qu'elle intéresserait les Lyonnais et leur presse. Aussi n'avons-nous pas hésité à la leur soumettre.

Il faut toujours s'éclairer de toutes les lumières.

# L'Exposition ouvrière
## ET LA DIRECTION GÉNÉRALE

Nous sommes heureux de pouvoir rendre ici pleinement hommage à la commission spéciale nommée par le Conseil municipal pour surveiller l'emploi de la subvention accordée aux syndicats ouvriers.

Loin de s'enfermer dans le rôle ingrat de censeurs, où elle eût pu, à la rigueur, se cantonner, cette commission, composée de MM. Augagneur, Colliard, Bessière, Ferra, Affre, Clatel et Monvert, a compris tout autrement son rôle et, après avoir reconnu que la commission centrale des syndicats marche loyalement à son but, elle lui a apporté son concours le plus absolu, en s'identifiant en quelque sorte avec elle pour faire aboutir l'œuvre entreprise et surmonter les difficultés sans nombre que l'on semble semer comme à plaisir sous ses pas. Au nom des syndicats participants et de la commission centrale toute entière, nous l'en remercions et saurons lui prouver que si, parmi nous, l'on est parfois sévère, on sait aussi rendre justice et se dévouer à une cause.

Nous voudrions, au moins pour cette fois, n'avoir que des éloges à donner, cela nous changerait, mais on va voir que ce n'est guère possible.

Dans leurs dernières entrevues, les deux commissions réunies avaient résolu de s'occuper d'abord à trancher les deux points importants suivants : 1° les difficultés inextricables et onéreuses que soulève le mode de justification des dépenses, imposé par le receveur municipal, nécessitant une modification immédiate sous peine de porter un préjudice considérable à l'Exposition, sans profit pour personne et surtout sans offrir aucune garantie de sincérité ; ces vexations engagent au contraire les intéressés à se soustraire à tous les embarras, en condensant leurs dépenses le plus possible.

2° A faire donner à l'Exposition ouvrière sa personnalité propre, lui permettant de traiter, de discuter, de défendre enfin ses intérêts collectifs avec l'autorité nécessaire et indispensable auprès des autorités compétentes de l'Exposition qui s'appellent le Conseil supérieur, le concessionnaire général, la direction, etc., etc., soit en faisant le onzième groupe au même titre que les autres, soit simplement en investissant la commission centrale ou ses délégués d'un caractère officiel, leur donnant l'autorité nécessaire pour négocier avec les autorités citées plus haut les nombreuses questions de détails qui ne sont même pas encore ébauchées.

La commission municipale, chargée de résoudre ces deux problèmes, se mit aussitôt en campagne et se heurta tout d'abord sur le premier point : *Justification des dépenses*, à une fin de non recevoir de la part du receveur, se retranchant derrière la délibération du Conseil et sa responsabilité. La question sera donc portée devant le Conseil municipal dans sa séance du 29 courant. On lui demandera de modifier sa délibération de façon à calmer les scrupules de M. le receveur. Tout est bien qui finit bien, mais que de peine pour gravir un grain de sable.

Quant au deuxième point : *reconnaissance légale officielle de la section ouvrière comme partie intégrante de l'Exposition*, ce fut bien mieux encore aussitôt la nomination de M. Lami comme directeur général ! A peine avait-il paru à l'horizon, que les délégués de la commission se précipitèrent dans son cabinet, heureux de trouver enfin à qui parler sans être renvoyés de Caïphe à Ponce-Pilate, comme cela arrive trop souvent dans les hautes régions du Conseil supérieur, et le mirent au courant de la situation faite à l'Exposition ouvrière, lui demandant son avis et son appui. M. le directeur général parut enchanté d'apprendre qu'il existait une Exposition ouvrière dans ces conditions, ce qu'il ignorait complètement ? mais qu'il approuvait non moins complètement. Bref, il fut charmant, assura les délégués de son concours le plus absolu, leur donnant rendez-vous dans huit jours, afin de régler tous les points de détails qu'il aurait

# LYON-EXPOSITION

*Supplément au N° 46. — (4 Février 1894.)*


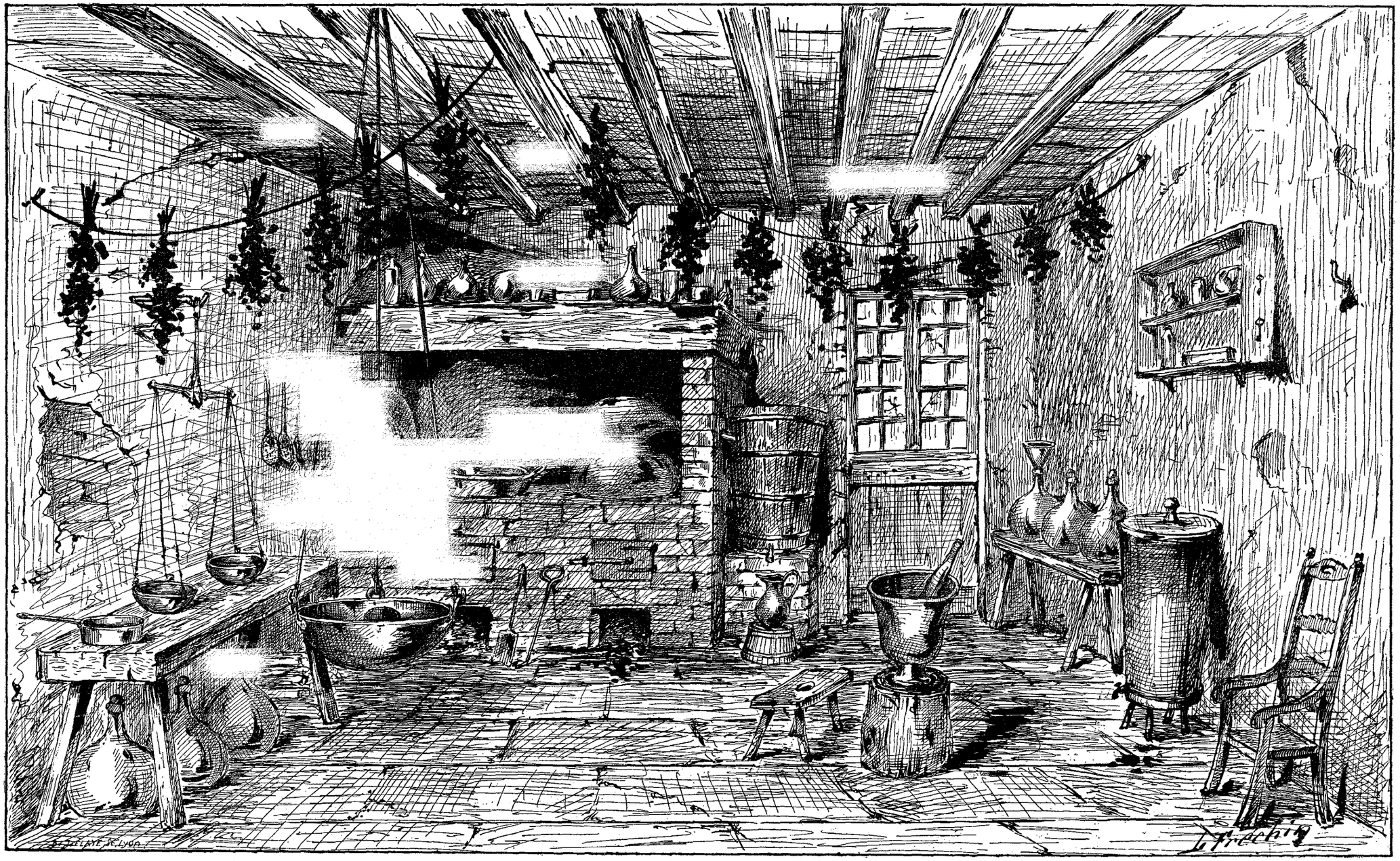

UN LABORATOIRE EN 1844

déjà aplanis d'ici là. Ceux-ci se retirèrent absolument conquis et n'avaient garde de manquer au rendez-vous donné, convaincus que tout allait marcher comme sur des roulettes. Mais quelle déception ! M. le directeur ne se souvenait plus de rien, pas même de la première entrevue, et paraissait faire des efforts de mémoire considérables pour y retrouver quelques bribes de cette malheureuse Exposition ouvrière.

Devant une attitude aussi nouvelle et à laquelle ils étaient si loin de s'attendre, les délégués rédigèrent immédiatement, au nom de la commission municipale, un rapport saisissant officiellement le directeur général de l'existence de l'Exposition ouvrière et posant tous les points qui restent à trancher entre cette section subventionnée et les autorités compétentes de l'Exposition. « Nous espérons pouvoir publier bientôt ce document qui est une merveille de précision », et après l'avoir déposé entre les mains de M. le directeur, en lui demandant une prompte réponse, les délégués se retirèrent en se demandant quel vent avait pu souffler pendant ces huit jours pour changer ainsi du tout au tout les dispositions de M. Lami, qu'on a cerainement dû circonvenir.

Mais si l'on espère nous décourager par toutes ces petites persécutions, l'on se trompe singulièrement, nous en avons vu bien d'autres et de plus carabinées, qui ne nous ont pas fait broncher.

Victor Fagot.

# UN LABORATOIRE
## en 1844.

A maintes reprises déjà, nous avons rendu hommage à la prodigieuse activité dont faisaient preuve les classes 48 et 49, et nous n'avons jamais manqué de signaler à nos lecteurs les innovations nombreuses et incessantes qu'ils apportaient à leur projet primitif.

On devine aisément quel intérêt offrira, dans la Galerie de l'Alimentation, la leçon de choses organisée par les Syndicats lyonnais des liqueurs, vins et spiritueux ; mais la Commission a jugé que son œuvre était encore incomplète et elle a décidé d'y joindre une *Distillerie de Cognac* et une *Distillerie de Rhum* ; puis les idées nouvelles qu'on étudie en faisant naître d'autres, la Commission a eu la pensée d'organiser une Exposition rétrospective et de placer en face de la Distillerie modèle un laboratoire de liquoriste en 1844.

Le rapprochement de ces deux installations devait montrer au public le chemin parcouru depuis 50 ans par une industrie qui est aujourd'hui une des plus florissantes de Lyon ; mais la tâche était ardue, car il a fallu trouver, pour opérer cette reconstitution de toutes pièces, un technicien doublé d'un artiste.

La Commission a eu la bonne fortune de mettre la main sur M. L. Plasse, un lyonnais qui, établi à Alfort, où il fabrique des alcools et des absinthes de premier choix, a été heureux de prouver tout l'intérêt qu'il portait à l'Exposition lyonnaise et plus particulièrement aux exposants des classes 48 et 49, parmi lesquelles il compte de nombreux clients et amis.

Sur l'emplacement concédé par l'exposition collective, M. Plasse a pris la lourde tâche de reconstituer à ses frais un laboratoire tel qu'il fonctionnait en 1844. De nombreuses relations, le concours éclairé de M. Egrot, le savant constructeur, lui ont permis de se procurer déjà les appareils antiques, et le plan que nous publions hors texte prouvera aux plus exigeants que rien n'a été omis dans cette reconstitution.

Aucun détail n'est négligé ; tous les appareils sont authentiques, les gens du métier les reconnaissent sans conteste et le public sera certainement émerveillé, quand il se rendra compte du talent et des efforts que M. Plasse a dû dépenser pour réunir, pièce par pièce, des instruments aussi étrangers les uns aux autres et qui ont disparu de la circulation depuis de longues années.

C'est d'abord l'alambic qui attire les regards. Placé au fond du laboratoire cet antique appareil exigeait les soins assidus d'un homme ; son foyer, en effet, directement placé sous l'alambic, était soumis à tous les caprices du vent ou de la température extérieure et, pour conduire le feu et conserver une chaleur régulière et exactement nécessaire à une bonne distillerie, cet homme ne pouvait s'occuper d'autre chose ; à la fin de la journée il avait péniblement fabriqué 150 litres de liqueur.

Si on compare au système de nos pères celui employé de nos jours, tel que le Laboratoire modèle dont nous avons publié les plans dans notre numéro 31, on voit qu'aujourd'hui un seul homme surveille 3 ou 4 appareils et ses bassines, et que, sans fatigue, il peut produire 1500 litres de la même liqueur dont la qualité sera meilleure, assurément, car les risques du *coup de feu* sont absolument nuls avec le chauffage à la vapeur.

Il nous suffira, aujourdhui, d'indiquer ces deux termes de comparaison pour faire comprendre à nos lecteurs les progrès réalisés par la distillerie française ; plus tard, nous aurons l'occasion d'étudier en détail les appareils perfectionnés du Laboratoire modèle.

# Une Conversation avec M. Lami

Nous tenions à connaître l'appréciation que M. Lami pouvait formuler sur l'Exposition de Lyon, et nulle occasion meilleure ne pouvait s'offrir que celle fournie par l'article de notre confrère *le Progrès*, sur l'état des travaux.

Nous nous félicitons d'autant plus d'avoir recherché cette entrevue, que M. Lami nous exprime l'absolue confiance qu'il a dans la réussite de notre œuvre.

La situation est très délicate, et il lui faut son habitude des Expositions, son expérience des hommes, pour concilier les intérêts si divers qui se heurtent dans ses mains.

Vis-à-vis du concessionnaire général, M. Lami est obligé de se montrer très exigeant, quant à l'activité qui doit régner sur les chantiers ; il se laisse guider par ce seul souci : être prêt à l'heure, et il est à peu près convaincu qu'avec un bon coup de collier on arrivera certainement ; vis-à-vis du Conseil supérieur, il est dans l'obligation de remettre constamment sur le tapis les mêmes questions, jusqu'à ce qu'elles soient complètement étudiées ; vis-à-vis de la Mairie, il lui faut réclamer énergiquement des solutions qu'on se presse trop peu de fournir ; et vis-à-vis du public, il a le devoir d'être très optimiste.

M. Lami, au cours de la courte et aimable conversation que nous avons eue avec lui, ne nous a pas caché que les efforts du concessionnaire étaient très louables et seraient certainement couronnés de succès ; ceux du Conseil supérieur sont également très méritoires et il nous déclare qu'il ne faut pas trop s'effrayer de critiques qui sont parfois fondées, mais qu'on ne peut éviter de s'attirer dans une organisation aussi importante que l'est l'Exposition de Lyon.

Une masse de questions doivent être promptement étudiées et mériteraient, à son avis, — c'est le nôtre aussi — de passer au Conseil municipal avant le traité du gaz, par exemple. C'est ainsi qu'il n'hésitera pas à soumettre à nouveau à l'étude du Conseil supérieur son projet d'une galerie d'illustrations lyonnaises, qui exciterait un vif intérêt et aurait le mérite de n'être point banale. La question des secours contre l'incendie mérite également une étude approfondie, et il en est de même d'une foule de menus faits qui peuvent paraître secondaires, mais qui sont d'une importance très grande cependant.

— Et le conflit avec les Domaines ?...

— Il devrait être réglé déjà, et d'une façon favorable à Lyon ; ce sont des choses qu'il ne faut pas laisser en suspens plus longtemps.

— Et les fontaines lumineuses de la Coupole ?

— Une idée qui coûterait très cher à M. Claret, ne lui rapporterait rien et lui créerait de graves ennuis. Des fontaines lumineuses il en faut, mais en plein air, dans une des petites îles du parc, par exemple, où elles feraient un ravissant effet.

— Et les bons-tickets ?

— Patience, cela aussi devra se résoudre prochainement.

Et, sur cette assurance, nous prenons congé de notre aimable interlocuteur.

L. C.

# L'EXPOSITION OUVRIÈRE

ET LE

## Conseil supérieur

Il vient d'être pris une excellente mesure. L'Exposition ouvrière vient d'être plus directement rattachée à la Direction générale de l'Exposition par la nomination de deux délégués, chargés de règler avec elle tous les détails concernant l'installation de leur section.

Les deux délégués choisis par la confiance et l'estime de leurs collègues, sont MM. Courtois et Fagot, deux conseillers prud'hommes.

M. Courtois représente la Chambre syndicale des tailleurs ; il est vice-président du Comité général des sociétés mutuelles de Lyon ; il préside la 66e société de secours mutuels (tailleurs), la 258e société, dite de la réassurance, etc.

C'est, on le voit, un mutualiste convaincu et distingué, qui apporte dans toutes les discussions cet esprit sage, prudent, avisé, pondéré, que donne l'habitude des études économiques.

M. V. Fagot est aussi conseiller prud'homme, il est secrétaire du syndicat des ouvriers cordonniers et président du cercle de l'Union sociale du 1er arrondissement.

Nous ne pouvons oublier, en même temps, que M. Fagot fut un des premiers partisans, des plus convaincus, des plus ardents, des plus sincères et des plus désintéressés de l'Exposition de Lyon.

Nous ne pouvons oublier, quand il s'agit de notre ami et collaborateur, combien, en 1892, il dépensa de temps, d'efforts et de dévouement pour patronner à la fois l'Exposition auprès des cercles démocratiques et des syndicats ouvriers et l'Exposition ouvrière auprès des pouvoirs publics.

Il était donc bien juste que la récompense des efforts déployés pour l'œuvre qui aboutit aujourd'hui lui fut accordée par la haute marque de distinction et d'estime dont il vient d'être honoré par ses collègues.

Nous le félicitons donc très sincèrement, ainsi que M. Courtois.

# L'EXPOSITION DE LYON

## est un succès

Sous ce titre, « *La Carrosserie Française* » publie un intéressant article sur la participation de l'industrie de la carrosserie à l'Exposition de Lyon ; comme nous avons publié sur le même sujet plusieurs articles, nous pensons que la reproduction de celui de la *Carrosserie* française intéressera nos lecteurs :

« Nous savons de bonne source que déjà plusieurs de nos grandes maisons parisiennes exposeront à Lyon cette année et que d'autres moins importantes se disposent à en faire autant.

« Le sympathique et très actif M. L. Faurax, président du groupe formé par les classes 44 et 45, a dû plusieurs fois refaire son plan ; au 27 décembre, les places étaient déjà presque toutes prises ; la carrosserie parisienne sera donc brillamment représentée, et c'est tant mieux.

« Nous recevons de notre correspondant de Lyon l'intéressante communication suivante que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs : « Vous me demandez des nouvelles de l'Exposition de Lyon. En ce qui nous intéresse je puis vous dire sommairement que l'Exposition marche bien. Il y a un grand nombre d'exposants. Beaucoup de galeries sont pleines et nécessitent des annexes.

« En ce qui concerne notre classe, on a tenu à l'idée du groupement des produits qu'on n'a jamais voulu suivre à Paris, et qui est le but de tous ici. Le visiteur d'une industrie s'intéresse à tout ce qui concerne cette industrie ; l'exposant a intérêt à être vu par lui ; mais s'il doit aller chercher les matières premières dans deux, trois ou quatre classes, puis les produits transformés dans d'autres, puis l'objet fabriqué dans une autre, il ne le fait pas. Il va directement à l'objet fabriqué, et les autres produits sont délaissés.

« C'est ainsi que l'alimentation comprendra la fabrication des produits ; à côté, la matière première et le produit fabriqué. A côté des rangées de bouteilles de liqueurs, par exemple, que personne ne regarde, on verra une distillerie modèle qui fonctionnera.

« C'est ainsi que vous verrez la monographie de la soie.

« La production du cocon, son dévidage, l'ourdissage, la teinture, la mise en carte, le tissage, le cylindrage, l'apprêt etc...., et enfin les tissus de toutes sortes, fabriqués.

« Les techniciens comme Berger, Krantz et autres organisateurs d'Expositions à Paris, ont toujours prétendu que c'était le désordre, le mélange des classes, etc. ; leurs ronds-de-cuir et autres routiniers qui les entourent n'ont jamais pu concevoir un désordre pareil.

« Ce qu'il y a de joli, c'est que notre Chambre de commerce, ainsi que beaucoup d'autres, réclament depuis longtemps cette organisation, et que les journaux de Paris annoncent à grand fracas que c'est l'idée géniale de Picard, le grand *commissaire général* de 1900, que c'est lui qui l'a inventée et qu'il va la mettre en pratique.

« La classe 44 qui vous intéresse comprend les chemins de fer, les tramways, les voitures, les harnais, les vélocipèdes, etc.

« Après force réclamations, il a été obtenu de l'Administration que les chemins de fer, tramways et leurs dérivés, auraient une installation spéciale derrière le palais des Beaux-Arts, que le gros charronnage serait placé avec les voitures d'agriculture, que les vélocipèdes et leurs dérivés seraient installés à part en trois carrés dans le palais principal, enfin que l'on pourra dans ce grand dôme circulaire faire un salon de la carrosserie dont tout le tour sera fermé avec des vitrines.

« Les premiers projets comprenaient 1500 mètres carrés pour l'ensemble. M. Faurax a dû aujourd'hui porter les chemins de fer à 1600 mètres carrés, le charronnage à 400 mètres carrés, les vélocipedes à 500 mètres carrés, et la carrosserie, la sellerie à 1700 mètres carrés.

« Pour la carrosserie et la sellerie, il ne sera malheureusement plus possible d'agrandir.

« Les sections voisines sont pleines et ne peuvent plus se reculer.

« Le salon de la carrosserie sera entouré de 152 mètres de vitrines ou installations contre muraille.

« Jusqu'à présent, on peut les décomposer comme suit :

« 1° Essieux, ressorts, quincaillerie, roues, installations contre muraille, 47 mètres.

« 2° Voitures d'enfants, de malades, etc., en vitrines ouvertes, 32 mètres.

« 3° Vitrines de harnais et sellerie, 32 mèt.

« 4° Bouclerie, cuirs, fournitures diverses pour sellerie et carrosserie, vitrines, 32 mèt.

« 5° Exposition du milieu du salon, vitrines isolées, lanternes, galons, etc., 50 m. car.

« 6° Les voitures placées à droite et à gauche, au centre du salon sur deux rangs, par groupes de 8, 12 et 14, avec passage entre ces groupes, de 2 m. 75.

« Il y a déjà 64 voitures. Il reste à peine la place pour 4 ou 6.

« Les peintres d'armoiries et les dessins ou publications techniques seront au centre, contre les grands piliers qui soutiennent la charpente.

« Le salon ainsi installé et encadré aura 4 entrées de 4 à 6 mètres.

« Le visiteur-amateur y trouvera depuis le cuir, les boucles, les colliers, etc., jusqu'au harnais fabriqué ; depuis la roue, l'essieu, le ressort, l'avant-train, le galon, le drap, la lanterne, etc., jusqu'à la voiture finie, en y comprenant les plans, dessins et armoiries ; depuis l'installation d'écurie jusqu'au fer de cheval, etc.

« Si M. Faurax peut obtenir un crédit de 3000 fr. qu'il demande, il a l'intention de faire une Exposition rétrospective en petit : au milieu quelques chaises à porteur, une fliquette hollandaise, une ou deux voitures du siècle dernier, des harnais, etc. ; montrer l'ancien et le moderne à côté l'un de l'autre et non comme à Paris les placer dans des endroits où personne n'allait

# CHRONIQUE

## DES EXPOSITIONS

### Nîmes.

Une Exposition des beaux-arts (architecture, peinture et sculpture) sera ouverte du 1er mai au 1er juin 1894, à Nîmes, par les soins de la Société des Arts de cette ville. La dernière limite de réception des envois est fixée au 15 avril.

***

### Castres.

Le Conseil municipal de Castres vient de décider l'organisation d'une Exposition internationale, industrielle, scolaire, agricole, horticole et des beaux-arts ; cette exposition aura lieu du 15 avril au 17 juin 1894.

***

### Hobart 1894.

Une Exposition internationale de l'industrie, des sciences et des arts, placée sous le patronage du gouvernement, aura lieu cette année à Hobart, capitale de la Tasmanie. Elle s'ouvrira le 15 novembre et durera environ six mois.

Le règlement de l'Exposition prévoit notamment la formation des groupes suivants : arts, musique et instruments de musique ; éducation et matériel d'enseignement ; appareils de gymnastique ; ameublement et ustensiles de ménage ; articles de modes, poterie et verrerie ; bijouterie, pendules et montres ; imprimerie, reliure, papeterie ; électricité ; éclairage, appareils pour la cuisson et le chauffage ; armes et coutellerie ; machines de tous genres ; architecture ; génie civil et militaire ; agriculture, horticulture et arboriculture ; pêche ; travaux féminins.

Aucune marchandise ne sera reçue ni avant le 1er septembre, ni après le 1er novembre.

En ce qui concerne les récompenses, le règlement de l'Exposition se borne à dire que le jury décernera des certificats de mérite (certificates of merite) et, pour les produits particulièrement supérieurs, des « certificats spéciaux » (special certificates).

Les demandes d'admission peuvent être adressées directement au secrétaire de l'Exposition, à Hobart, ou au secrétaire du comité, à Londres, à l'adresse suivante : The Secre-

tary, London, Commitee Tasmanian government office, Victoria Street, London, S.W.

***

### Kanazawa Kaga 1894.

On annonce que le musée industriel d'Ishikawa Kan, à Kanazawa Kaga (Japon) ouvrira dans ses locaux une exposition de produits manufacturés, du 1er juillet au 31 Août 1894.

Ce musée s'est constitué au moyen d'une série d'expositions spéciales, dont la première eut lieu en 1872 ; il contient actuellement une très importanté collection de spécimens de produits des arts et des manufactures du Japon. Le but de la prochaine exposition est d'ajouter des articles de fabrication étrangère aux produits japonais figurant au musée.

# HORTICULTURE

La *Revue horticole* s'occupe de notre prochaine Exposition et consacre cet article à la section horticole :

Les produits de l'agriculture seront installés dans l'enceinte de l'Exposition, au parc de la Tête d'Or. Tous les produits de la floriculture, de l'arboriculture, de la culture maraîchère, ainsi que les objets d'art et d'industrie qui s'y rattachent seront admis à y figurer.

La partie du programme relatif à l'horticulture qui forme le groupe X, comprend :

1° Une exposition permanente ;

2° Des expositions temporaires : 1° du 1er au 7 mai, 2° du 7 au 13 juin, 3° du 12 au 18 juillet, 4° du 4 au 10 août, 5° du 11 au 17 septembre, 6° du 20 au 26 octobre. Les exposants devront adresser leurs demandes six semaines au moins avant l'époque du concours dans lequel ils désirent figurer ;

3° Serres et chauffages de serres.

Le programme comprend de nombreux concours :

*1re Section.* — Culture maraîchère, 40 concours.

*2me Section.* — Arboriculture et pomologie, 146 concours.

*3me Section.* — Floriculture : plantes de serre chaude et tempérée, 168 concours ; plantes de serre froide, 212 concours ; industrie agricole, 10 concours ; Œillets et Chrysanthèmes, 28 concours ; Rosiers et Roses coupées, 69 concours ; plantes diverses, 48 concours ; plantes bulbeuses, 41 concours ; plantes annuelles et bisannuelles, 47 concours ; fleurs coupées, 44 concours ;

*4me Section.* — Art et industrie horticole : bouquets et garnitures de fleurs naturelles, 6 concours ; art des jardins, 5 concours : matériel horticole, 10 concours ; outillage horticole, 5 concours ; terres et engrais, 5 concours ; instruction horticole, 8 concours.

# UNION DES SOCIÉTÉS DE GYMNASTIQUE DE FRANCE

### 20e Fête fédérale, Lyon 13, 14, 15 Mai 1894.

*1re Liste des Dons en nature :*

Médaille d'or, société de Tir de Lyon. — Médaille, valeur 50 francs, Cercle militaire. — Un prix, don de M. le général Faugeron. — Une carabine Flobert, don de M. Verney-Carron. — Deux paniers liqueurs, MM. Ferrand frères. — Clichés en photogravure, M. Delaye. — Un objet à choisir, MM. Corcellet, Huot et Basset. — Cinq dîners à l'hôtel de Russie, M. Branche. — Un abonnement d'un an, don de l'*Echo du Rhône*. — Une médaille vermeil du Ministre de la Guerre, don de M. Michel Perrier. — Deux vases bronze japonais, don de M. Henry Pillon, directeur des Postes et Télégraphes du Rhône. — Tableau peinture, sujet patriotique, M. Camille Wolff. — Un couteau de poche, M. Lépine, coutelier. — Liqueurs diverses (trois dons), MM. Antoine Broggi, taverne Grüber, place des Terreaux, Barrier, pharmacie de l'Eléphant. — Cinq hectolitres de bière, Société lyonnaise des anciennes brasseries Rink. — Un prix, don de MM. les Sénateurs du Rhône. — Une médaille bronze, grand module, M. Louis Berthet. — Trois gravures, don de M. Boutin, conseiller d'Etat, directeur général des Contributions directes.

*2e et 3e listes de souscriptions.*

Félix Mangini. 40 fr. — Bonini, sous-préfet de Villefranche, 20 fr. — Gourju, vice-président de l'Union patriotique du Rhône, 20 fr. — Brunot, président d'honneur de l'Union patriotique du Rhône, 20 fr. — Fontaine, doyen honoraire de la Faculté des lettres, 20 fr. — Fochier, professeur à la Faculté de médecine, 20 fr. — Dr Courjon, 20 fr. — Dr Gayet, correspondant de l'Institut, 25 fr. — Compagnie du Gaz de Lyon, 100 fr. — Société fraternelle des combattants de 1870-1871, 50 fr. — Société Lyonnaise de Dépôts et comptes-courants, 20 fr. — Messieurs les Députés du Rhône, 20 fr. — Anonyme, 25 fr. — Demange et Sâtre, 50 fr. — Charvet, président du Conseil des prud'hommes, soierie, 20 fr. — Décleris, imprimeur, 6 fr. 65. — Flachier, président de l'Association de gymnastique de la Loire, 50 fr. — Berne, président des Anciens mobiles du Rhône, 10 fr. — Dr Monoyer, président de l'Association Alsacienne-Lorraine, 20 fr. — Paule, soierie, 20 fr. — Guérin frères, banquiers, 100 fr. — René Mas, président de la Chambre syndicalde de la soierie, 10 fr. — Hutter, directeur de la Société générale, 20 fr. — Jeannette, commissaire spécial, 5 fr. — Docteur Eraud, 2 fr. — Raffin, fournisseur pour l'armée, 10 fr. — Robert, banquier, 5 fr. — Comte, directeur de l'Agence Havas, 20 fr. — Compagnie des Agents de change, 20 fr. — Ennemond Morel, 10 fr. — Berther, brasserie du Nord, 5 fr. — Ruard, 5 fr. — Achille Lipmann-Lévy, comptoir, 10 fr. — Delorme, 5 fr. — Tony Roche, brasserie, 5 fr. — Vidal, hôtel de France, 5 fr. — Gruyer, taverne du Dragon, 5 fr. — Pernix, 2 fr. — Chatelan, brasserie Guillaume-Tell, 20 fr. — Ruche, café du Petit-Tonneau, 10 fr. — Gianella, restaurant Farges, 10 fr. David, 5 fr. — Bernaix, Bar américain, 20 fr. — Chaume-Lefranc, négociant, 5 fr. Schuoler, restaurant, 10 fr. Latreille, comptoir, 5 fr. — Fritz Hoffher, brasserie, 20 fr. — Michallet, brasserie du Tonneau, 10 fr. — Laissac, hôtel de Toulouse, 10 fr. — Boudon, café, 5 fr. — Allard, 5 fr. — Godard. épicerie, 2 fr. — Barnaud, épicerie, 5 fr. — Maisonneuve, 5 fr. — Veuve Sarre, restaurant, 2 fr. — Tavernier, 2 fr. — Francfort, 5 fr.

| | |
|---|---|
| Total de la troisième liste . . . . . | 531 75 |
| Total des listes précédentes . . . . . | 2.670 » |
| Total au 31 décembre 1893 . | 3.201 75 |

*(A suivre.)*

# ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS.

L'Association générale des étudiants donnera sa fête annuelle le mercredi 21 février au soir au Théâtre des Célestins. Le programme, qui n'est pas complètement arrêté, mais qu'une affiche ultérieure fera connaître, ménagera de nombreuses surprises.

Le Comité informe le public que l'on peut dès aujourd'hui retenir ses places, de 11 heures à midi et de 5 à 8 heures du soir, au siège de l'Association, 93, rue de l'Hôtel-de-Ville, au 1er.

*Prix des places* : Fauteuils, Parquets. Balcons, Loges (la place) 7 fr. — Baignoires, 6 fr. — Premières, 5 fr. — Secondes, 3 fr. — Parterre, 2 fr. Troisièmes, 1 fr.

## Association des Elèves et anciens Elèves de l'Ecole nationale des Beaux-Arts de Lyon.

Monsieur,

Le Comité de l'Association des Elèves et Anciens Elèves de l'Ecole Nationale des Beaux-Arts de Lyon a décidé que son deuxième banquet annuel aura lieu le dimanche 19 février 1894, dans les salons du restaurant Monnier, à 7 heures précises du soir, place Bellecour, sous la présidence d'honneur de M. E. Chevillard, conseiller municipal, adjoint au maire de Lyon, président de la commission des Beaux-Arts.

Les souscriptions seront reçues au siège de l'Association, 3, rue de la Platière, tous les mardis et vendredis, de 5 à 6 heures, par M. le secrétaire général qui délivrera les cartes. Les souscriptions seront closes le jeudi 15 février, à la même heure.

Avis Important. *Aucune carte ne sera délivrée à l'entrée du banquet.*

Rappelons à Messieurs les Sociétaires que le local est ouvert tous les jours, de 2 à 6 et de 8 à 10 heures. Journaux et publications artistiques sont à leur dispositon.

Veuillez, M. le rédacteur en chef, agréer avec nos remercîments l'assurance de notre considération distinguée.

Le Secrétaire général archiviste :
J. Bourgeot, *sculpt.*
*Membre délégué de la Commission pour la presse, fêtes, banquets et conférences.*

AU BON ACCUEIL

F. BONNET-BOBILLON
28, Cours Lafayette, 28
LYON

FABRIQUE GÉNÉRALE DE CHEMISES BOUTONS SANS
Système breveté S. G. D. G., France et Etranger.

VOS MOUSTACHES TOMBENT-ELLES ?
Voulez-vous éviter les dangers de l'emploi du fer à friser
Employez la CZARINE
Ce produit, dont le parfum est très subtil, est en vente chez M. SANLAVILLE, coiffeur-parfumeur, 25, place de la Comédie, Lyon.

EXCELSIOR
Savon royal par excellence, suavité de l'arôme, abondance de la mousse, onctuosité.
Indispensable pour adoucir la peau, raffermir l'épiderme et parfumer la chair.
Seul fabricant : SANLAVILLE, place de la Comédie.

Exposition de Lyon en 1894
SERVICE D'ASSURANCE
De l'Exposition
S. CAUSSE
60, Rue de l'Hôtel-de-Ville, bureau de l'Alliance

**GRANDE MAISON DE FOURNITURES**

*MESDAMES, n'achetez rien sans aller visiter la Maison* **F. MUSY** *71, Chemin de Baraban, 71 (près la rue Paul-Bert)*

Fabrique de Chapeaux paille et feutre, Formes, Fleurs, Rubans, Soieries, velours, Dentelles et Nouveautés pour Modes, Toiles de Voiron et du Nord, Service de Table, Cretonnes, Calicots, Cotonnes, Mousselines, Piqués, Rideaux, Broderies, Confections diverses, Lingerie, Jerseys, Flanelles, Chemises blanches et couleurs, Vêtements de travail, Bonneterie coton et laine, Gilets de chasse, Draperies et Lainages, Spécialité de Mérinos, Tissus deuil, Fourrures, Passementeries, Corsets, Ganterie, Boutons, Parapluies, Réparations de Chapeaux et Plumes, etc., Laines à Matelas, Crins, Plumes, Duvets, Toiles pour literie. — *(Par les Tramways de Bron, Montchat, Villeurbanne, par Bellecour et les Cordeliers.)*

**SOCIÉTÉ ANONYME DES PLAQUES ET PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES**

A. LUMIÈRE & SES FILS

Grand Prix, Exposition universelle de Paris 1889. —o— Capital : 3.000.000 de francs.

*Usines à vapeur :* **Cours Gambetta et rue St-Victor**
( Monplaisir–Lyon )

**PRIX DES PLAQUES**

| 9×12 | 9×18 | 11×15 | 12×16 | 13×18 | 12×20 | 15×21 | 15×22 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 fr. | 4 fr. | 4 fr. | 4.20 | 4.50 | 5 fr. | 6.75 | 7 fr. |

| 18×24 | 21×27 | 24×30 | 27×33 | 30×40 | 40×50 | 50×60 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 10 fr. | 14 fr. | 18 fr. | 22 fr. | 32 fr. | 55 fr. | 80 fr. |

PLAQUES ORTHOCHROMATIQUES —o— **PAPIER au CITRATE d'ARGENT** pour l'obtention d'épreuves positives par NOIRCISSEMENT DIRECT

DÉVELOPPATEURS **DIAMIDOPHÉNOL** **SULFITES DE SOUDE** Anhydre et cristallisé. PARAMIDOPHÉNOL

Dépôt chez tous les principaux Marchands de Fournitures photographiques.

**CONSTRUCTION DE VOITURES DE LUXE, DE COMMERCE, TRAMWAYS ET WAGONS DE CHEMIN DE FER. — MAISON FONDÉE EN 1857.**

GUILLEMET + Membre du Jury. Hors-concours à plusieurs Expositions.

*15 Premiers Prix, — Grandes Croix de mérite. — Grands Prix. — 5 Diplômes d'honneur. — 8 grandes Médailles d'or ou de 1re classe.*

**LYON, 32-34, rue de Marseille, 32-34, LYON**

Fournisseur des principales compagnies de Tramways, Omnibus, Chemins de fer, Petites voitures, etc., etc.

**La Source CACHAT**

*Se vend en bonbonnes de* **10** *et* **25** *litres, au*

**Dépôt central d'ÉVIAN,**

*4, place des Célestins, et 2, rue des Archers, LYON.*

**AVIS IMPORTANT**

*Ne faites aucune installation d'Electricité ou de Gaz, sans vous rendre compte des avantages qu'offre la LAMPE A GAZ*

**LA LYONNAISE**

*économie garantie* 50 0/0 *sur les becs ordinaires, et de* 35 0/0 *sur l'électricité.*

Système **BARRIER**, breveté S. G. D. G.

*Usine rue Molière, 32,* **LYON**

**CUIVRERIE EN TOUS GENRES**

RÉPARATIONS D'APPAREILS DE TOUS SYSTÈMES.

J. DELACQUIS

**CONSTRUCTION MÉCANIQUE** (Breveté S. G. D. G.)

*3, rue du Château, 3 (près le cours Gambetta), LYON*

18 MÉDAILLES OR ET ARGENT

Fournisseur de l'Etat et des Hospices civils

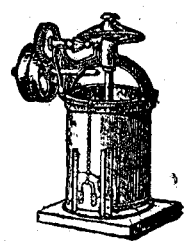

Matériels complets pour entrepreneurs : BÉTONNIÈRES circulaires à grand travail, nouveau système Br. S. G. D. G.; pour béton, chaux, ciment et mâchefer. — Echelles d'engins, treuils, broyeurs à mortier, voies portatives, wagonnets, monte-charges, locomobiles, etc.; charpentes en fer et fonte, réservoirs en tôle. — Spécialités de pompes à manège pour l'arrosage, pompes à main de tous systèmes et de toutes profondeurs.— Presse, au pressoir à vis ou hydrauliques, pour l'agriculture ou l'industrie.

**TRAVAUX ET INSTALLATION D'USINES DE TOUT GENRE.**

# PETITES AFFICHES

**Lyonnaises et Départementales**

Journal d'Annonces judiciaires, légales, financières et de Publicité générale

**PARAISSANT LES MARDIS ET VENDREDIS**

ADMINISTRATION : *16, place Bellecour, 16, LYON.*

*Abonnements* { Lyon et Départements limitrophes..... **7 fr. 50.** Autres Départements..... **9 fr.**

**-- Le N° 10 Centimes --**

# OFFICE LYONNAIS DES EXPOSANTS

**Agréé par le Concessionnaire général**

**Directeur : A. CAUDRON**

## 79, *Rue de la République*, 79

Se charge, à des prix modérés et *à forfait,* de la représentation générale des commerçants et industriels à l'Exposition de Lyon, et de toutes les demandes relatives à leur participation à l'Exposition.

L'OFFICE LYONNAIS se charge également de la representation des exposants vis-à-vis du Jury.

*Dans les traités à forfait, sont comprises la prise et la remise en gare des objets à exposer.*

*Assurances de valeurs mobilières, Amortissement d'emprunts, Prêts hypothécaires Dotation pour les enfants,*

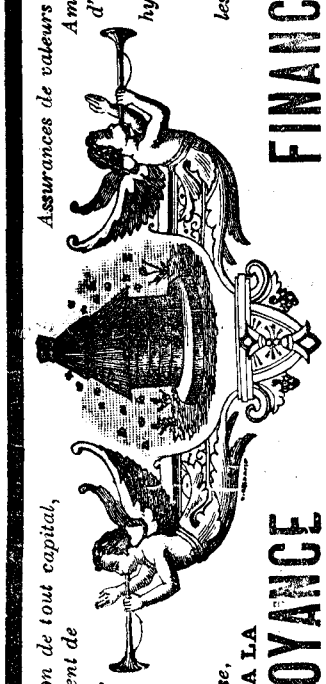

*Reconstitution de tout capital, Amortissement de capitaux, Rentes viagères. Retraite pour la vieillesse,*

A LA **PRÉVOYANCE** **FINANCIÈRE**

Société mutuelle d'assurances pour la Reconstitution des Capitaux

SOUS LE CONTRÔLE DE L'ÉTAT

**LYON — 32, rue de l'Hôtel-de-Ville, 32 — LYON**

TARIF A.— Police de 5 fr. au comptant, ou de 6 fr. à terme, remboursable à 100 fr. — *Six répartitions* de remboursement ont lieu chaque année : 10 janvier, 10 mars, 10 mai, 10 juillet, 10 septembre, 10 novembre.

| VERSEMENTS MENSUELS | | ou versement unique comptant | Donne droit à | Et assure un capital de |
|---|---|---|---|---|
| Pt 60 mois | ou pt 30 mois | | | |
| 1 fr. | 1 fr. | 25 fr. | 5 pol. | 500 fr. |
| 2 » | 2 » | 50 » | 10 » | 1.000 » |
| 5 » | 5 » | 250 » | 50 » | 5.000 » |
| 25 » | 10 » | 1.250 » | 250 » | 25.000 » |
| 50 » | 50 » | 2.500 » | 500 » | 50.000 » |
| 100 » | 100 » | 5.000 » | 1.000 » | 100.000 » |
| | 200 » | | | |

**NOTA. — Par une combinaison spéciale, toute personne peut, moyennant un versement unique de mille francs, s'assurer à elle et aux siens un capital de cinquante mille francs, et par un versement unique de deux mille francs, s'assurer cent mille francs.**


Trévoux. — Imprimerie J. JEANNIN (Succursale à Châtillon-sur-Chalaronne). *Le Gérant :* A. RIBAUD.